

FORFAIT BLOQUE STARTER

Mise à jour le 15 Novembre 2017

Nom et Nature de l'offre **Forfait Bloqué STARTER** : appels, textos, et MMS
Forfait bloqué : contrat d'abonnement fixant le montant invariable des communications à payer mensuellement. Le dépassement du forfait est impossible. L'abonné peut continuer à recevoir des appels et peut recharger à tout moment le Forfait Bloqué pour pouvoir passer de nouveaux appels.

Sous conditions d'éligibilité L'offre forfait bloqué STARTER est disponible avec les couvertures réseaux de SFR Réunion GSM, GPRS, EDGE, 3G, 3G+ et 4G. Le détail des couvertures réseaux est disponible en point de vente ou sur www.sfr.re

Tarifs TTC depuis La Réunion, à l'exclusion de l'équipement

Forfait Bloqué STARTER	
PRIX SANS MOBILE ^[i] sans mobile subventionné et sans engagement de durée	12.99€/mois
PRIX AVEC MOBILE ^[i] avec mobile subventionné et avec engagement de durée de 12 ou 24 mois	17.99€/mois
Appels vers Réunion, Europe* & DOM*	Jusqu'à 4 HEURES d'appels (1) inclus. Au-delà : 0.39€/min, déduit de votre crédit de communication rechargé
Textos vers Réunion, Europe* & DOM*	Illimités (2)
MMS vers tous les opérateurs Réunion, SFR métropole, SFR Mayotte et Only Mayotte	Illimités (2)
Internet et mails	100 Mo bloqué et rechargeable (3) – en option -
Textos vers autres destinataires	0,15€ /texto (160 caractères) (2) et par destinataire
Appels VISIO	0,49€/ minute à la seconde (1) dès la première seconde

Pour l'utilisation de ces services en dehors de La Réunion, des tarifs et conditions spécifiques s'appliquent. Tarifs disponibles en point de vente ou sur www.sfr.re (rubrique Tarifs et Conditions)

Durée d'engagement **Sans engagement** dans le cadre d'une souscription sans prise de terminal subventionné **ou avec Engagement de 12 ou 24 mois** si la souscription est liée à la prise d'un terminal subventionné.

Description de l'offre Le forfait bloqué STARTER est disponible à partir de 12€99/mois. C'est une formule incluant ce dont vous avez besoin pour communiquer : des appels (1), ainsi que des Textos et des MMS en illimité(2) ! Et même de l'internet si vous le souhaitez.
 Avantages de l'offre :
 • Tarification unique depuis et vers les fixes et mobiles Réunion, métropole, Mayotte, Europe et DOM. Votre formule starter est également valable depuis toute la Zone Europe* pour les appels et les textos et pour internet (sous réserve d'avoir l'option) : utilisez votre forfait comme si vous étiez à La Réunion.
 • Crédit Secours de 2€**
 Votre formule bloquée STARTER est également valable depuis toute la Zone Europe* pour les appels, les textos, et internet en mobilité: utilisez votre ligne comme si vous étiez à La Réunion.

Description des services annexes inclus **Inclus dans votre formule :**
 • Report automatique du crédit de communication non consommé en fin de période, sur le mois suivant, et dans la limite de la valeur du forfait.
 • Crédit Secours de 2€**
 • Présentation du numéro (si votre correspondant l'autorise).
 • Info conso et rechargement au 950, appel gratuit depuis une ligne SFR Réunion.
 • Rechargement automatique par carte bancaire au 952, appel gratuit depuis une ligne SFR Réunion.
 • Accès au programme de fidélité Carré Rouge.
 • Accès aux offres SFR Le CLUB.
Gratuit à la demande :
 • Liste Ivoire (non affichage de votre numéro lors des appels voix).
 • Liste Rouge (non référencement de vos coordonnées dans les annuaires).

Décompte des communications incluses Depuis La Réunion : facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde vers la zone Europe*, les DOM* et La Réunion.

Caractéristiques d'Internet mobile

Sous réserve de souscrire une option gratuite donnant accès à 100Mo d'internet, le débit est de 150Mb/s. Au-delà de 100Mo : l'accès internet est bloqué jusqu'au prochain mois d'abonnement. Décompte au Ko dès le 1^{er} Ko. Le client a la possibilité de recharger du volume internet une fois ses 100Mo utilisés. Il peut choisir de convertir 5€ de crédit de communication rechargé et bénéficier de l'accès à 1Go d'Internet mobile valable 30 jours à compter de la date de transfert de crédit. Internet utilisable depuis La Réunion et la zone Europe*.

Navigation sur tous les sites Internet depuis votre mobile. Les surtaxes de téléchargement et services restent payantes. L'Internet mobile disponible 24h/24 est compatible avec les smartphones.

Utilisation de votre forfait en métropole et Zone Europe

Usage VOIX/SMS/Internet depuis la Zone Europe* (Métropole inclus), sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne :

Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur une période de 4 mois consécutifs, les 2 règles suivantes devront être respectées : 1- Vos usages (appels émis ou reçus, SMS/MMS, internet mobile) depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM sont inférieurs à vos usages depuis La Réunion et l'étranger (hors Union Européenne / métropole / DOM) ET 2- Vos jours de présence au sein de l'Union Européenne, la métropole et les DOM sont inférieurs à vos jours de présence à La Réunion et à l'étranger (hors Union Européenne/ métropole / DOM). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur une période de 4 mois consécutifs, le ou les futurs usages depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement 2 semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces 2 semaines : - Vous respectez au moins l'1 des 2 règles ci-dessus en moyenne sur les 4 derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires. - Vous ne respectez toujours aucune des 2 règles ci-dessus en moyenne sur les 4 derniers mois L'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis l'Union Européenne, la métropole et les DOM.

Frais additionnels

SRR se réserve le droit de demander un dépôt de garantie pouvant aller jusqu'à 760€ TTC lors de la souscription d'une ligne, dans les conditions énoncées à l'article 4 des conditions générales d'abonnement, disponibles en point de vente et sur le site www.sfr.re.

En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement, des frais de résiliations peuvent être appliqués.

Voir article 12 des conditions générales d'abonnement disponibles en point de vente et sur le site www.sfr.re.

En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement, (hors motif légitime), vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de cette période, tel qu'énoncé à l'article 12 des Conditions Générales d'Abonnement disponibles en point de vente et sur www.sfr.re. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat après le 12ème mois, vous restez redevable d'un quart des sommes restant dues jusqu'à l'échéance contractuelle. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat avant le 12ème mois, vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin du 12ème mois auxquels s'ajoute le quart des sommes dues à compter du 13ème mois jusqu'à l'échéance contractuelle.

Caractéristiques Techniques/ Equipements

GSM, GPRS, EDGE, 3G, 3G+, DUAL CARRIER et 4G (sous réserve de disposer d'un mobile compatible)

Service Clients

Service Client accessible du lundi au samedi de 8h à 21H. au 1097 depuis votre mobile SFR (appel gratuit depuis la Réunion) ou au 0262 432000 depuis un poste fixe (coût d'un appel local, au-delà du temps d'attente gratuit)

Conditions de rechargement

Chaque mois, vous êtes prélevé du montant de l'offre.

Votre compte sera alors crédité de 17€99.

A tout moment, Le forfait bloqué STARTER peut être rechargé en appelant le 950 (appel gratuit depuis une ligne SFR Réunion) et en utilisant les recharges SFR La Carte disponibles dans les points de ventes à La Réunion.

Le crédit non utilisé pour ces recharges est reporté sans limite sur votre forfait Bloqué tant que le compte est actif.

L'achat d'une recharge est aussi disponible par Carte Bancaire en appelant le 952 (appel gratuit depuis la Réunion) ou via le site www.sfr.re.

Montant autorisé par CB et par mois : 80€.

[i] Prix sans mobile/Prix avec mobile : Le client peut demander en cours de contrat à bénéficier du "Prix sans Mobile" à condition de ne plus être soumis à un engagement de 12 ou 24 mois. En procédant à un achat ou renouvellement de mobile avec engagement, le client se verra automatiquement appliquer le "Prix avec Mobile" au jour de l'achat du mobile (hors renouvellement de mobile bronze et mobile hors pack).

(1) Temps maximum d'appels sur la base du crédit de communication mensuel utilisé exclusivement pour des appels vers La Réunion, la métropole, la zone Europe* et les DOM*. Appels décomptés du crédit de communication mensuel à la seconde dès la première seconde au tarif de 0.075€/minute. Hors visio, numéros surtaxés et certains services. Au-delà du crédit de communication mensuel, les appels seront décomptés au tarif de 0,39euros/minute du crédit de communication rechargé.

(2) Textos/MMS illimités dans le cadre d'un usage non abusif. Texto/MMS interpersonnels non surtaxés, hors textos/MMS chat et chat wap et via automates et/ou dispositif automatique d'envoi de textos/MMS et sous réserve de compatibilité du mobile. Sous réserve de l'ouverture du service par l'opérateur. Service dépendant du réseau, des caractéristiques du mobile utilisé et des formats de contenus supportés. Les textos sont des textes courts limités à 160 caractères. L'utilisation de caractères spéciaux réduit la limite du nombre de caractères par texto, pouvant entraîner l'envoi de plusieurs textos au lieu d'un seul.(3) Accès à Internet mobile dans la limite des zones de couverture et sous réserve de compatibilité du mobile.4G en cours de déploiement. Décompte au Ko dès le 1^{er} Ko.

* Liste des pays zone Europe et DOM (accès internet en mobilité pour les pays soulignés) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, métropole, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Guadeloupe, Martinique, Mavotte.

** Crédit Secours : Une avance de 2€ de crédit est proposée au client par SMS lorsque son compteur principal est entièrement consommé. Cette avance sera déduite du crédit lors du prochain rechargement à hauteur du montant consommé.